

## Conseil d'école du 14 mars 2017

Personnes présentes :

Les enseignants : Mmes Thébaud, Gainza, Renaud, Scheur, M. Barcellini, Pomès, Mathé.

Les Atsem : Mmes Boussiquet et Valin

Les parents d'élèves : Mmes Aires, Dabaddie, Cisowski, Blondeau, Lebrun

Le DDEN : M. Trouniac

Les représentants de la mairie : Mme Gervais.

Excusés : M. Florentin IEN, Mme Rouché, M. Drapeau.

### Les effectifs

Aujourd'hui nous avons 153 élèves scolarisés dans notre école.

Depuis le début de l'année peu de fluctuations : 3 radiations, 1 arrivant, 1 radiation en cours.

Cet effectif global bien inférieur à celui de l'année dernière nous permet d'avoir des effectifs plus agréables dans chaque classe puisque l'effectif le plus important est de 28 dans la classe de M. Barcellini

PS1 24, PS2 22, MS1 27, MS2 28, GS1 26, GS2 26.

Nous avons des classes équilibrées qui permettent un travail serein.

### Les inscriptions

Elles ont lieu entre le 15 février et le 15 mars et ont commencé en mairie. Les effectifs sont pour le moment plus allégés que l'an dernier, avec 32 inscriptions en cours en PS. Nous espérons entre 45 et 48 inscriptions en PS.

Les mêmes modalités que l'année dernière vont être mises en place, à savoir qu'il sera possible de s'inscrire aux TAPS, à la cantine et à la garderie, dans un même lieu.

A l'école les inscriptions commencent le lundi 20 mars 2017. Elles se font sur RDV en téléphonant à l'école. Mme Boussiquet note les RDV en fonction d'un planning préétabli. A priori elles se feront les lundis et certains mardis ou mercredis matin. Elles permettent de faire connaissance avec les primo-arrivants, et de leur faire découvrir l'école.

Les familles doivent se munir du carnet de santé de l'enfant avec les vaccinations à jour, de 4 photos d'identité, du certificat d'inscription auprès de la mairie. Lors de l'accueil individuel des familles Mme Scheur mentionnera le jour qui sera consacré à la visite complète de l'école.

Par ailleurs, nous recevrons les assistantes maternelles dans nos classes selon un protocole certainement identique à celui de l'année dernière, à savoir un accueil d'une heure dans la matinée.

Le principe d'une rentrée échelonnée est conservé. Les modalités seront expliquées à chaque nouvel inscrit. Une réunion est prévue normalement le 20 juin. La rentrée a lieu le 4 septembre, et sera échelonnée le 5, le 6 et le 7 septembre.

### Organisation pédagogique

*Actions menées depuis le début de l'année et à venir*

#### **PS1 PS2 Mme Sheur, M Pomès**

Sortie à la ferme de l'Abbaye, Visite de la caserne des pompiers à Mireuil, Sortie à l'Aquarium de La Rochelle avec un bus affrété pour les deux classes.

#### **MS1 Mme Thébaud**

Cinéma à la Coursive, Participation au Voyage lecture, Sortie au marché central de La Rochelle, Reconstitution du projet poulailler (projet pour toutes les classes), Sortie à la Tourtillère, Sortie à l'Aquarium de LR avec un atelier.

#### **MS2 M Barcellini**

Cinéma à la Coursive, Participation au Voyage lecture, Sortie au marché central de La Rochelle, Sortie à la Tourtillère, Sortie à l'Aquarium de LR avec un atelier, Sortie au Parc Charuyer de LR.

### **GS1 Mme Gainza**

Sortie rencontre des correspondants, Sortie au Parc Charruyer, Projet "Mon poney, mon école" (à confirmer), Sortie école de musique (à confirmer), Muséum d'Histoire Naturelle, Sortie à l'aquarium de LR avec un atelier.

### **GS2 M Renaud/Mathé**

Ateliers masques et musiques africaines, Sortie au Muséum d'Histoire Naturelle, Marché central au printemps, Parc Charuyer, Correspondance avec les GS de Dompierre, sortie à l'Aquarium de LR avec un atelier.

### **Piscine**

Les deux classes de GS vont aller à la piscine du mercredi 15 mars au mercredi 14 juin c'est à dire une douzaine de séances.

A priori le nombre de parents accompagnateurs devrait être suffisant. Les séances d'agrément ont été mises en place et sont nécessaires pour encadrer les activités. Une question de parent porte sur la durée de validité de cet agrément. A priori, il est valable 5 ans.

Merci à la Mairie pour sa participation au projet car elle prend en charge le coût des lignes d'eau, qui n'est pas compté dans le budget alloué.

### **Activités communes à l'école**

Depuis le début de l'année il y a eu le goûter de Noël, et la galette des rois.

Le défilé du Carnaval est prévu le mercredi 5 avril. Les enseignants et les élèves préparent les déguisements (masques et accessoires). Le thème a été choisi par les animateurs des TAPS qui ont fait différentes propositions aux élèves. Un vote a eu lieu et le thème du futur, de l'espace et des extra-terrestres a été retenu. Les élèves de CP viendront chercher les élèves de l'école maternelle et les escorteront jusqu'en primaire où un défilé aura lieu dans la cour. La fanfare Sainte Cécile nous accompagnera en musique. La rue sera bloquée afin de faciliter le défilé.

Aura lieu aussi un goûter de fin d'année. A chaque fois nous faisons en sorte que les classes de niveau soient mélangées afin de permettre aux grands de tutorer les plus petits et que chacun apprenne à se connaître dans l'école.

Un spectacle de fin d'année est cette année encore envisagé, avec la même configuration que l'an dernier. Deux prestations par classes seront proposées.

La semaine de la maternelle :

La participation à ce projet est volontaire. Le principe est d'ouvrir l'école aux parents d'élèves. (du 10 au 14 avril ). Les projets prévus sont les suivants : Histoires contées en PS (M Pomès), Danse (Mme Sheur), Cuisine, et Jeux de Société pour les autres classes.

### **APC**

Deux fois par semaine le midi de 13h35 à 14h05 les enseignants proposent à certains élèves des activités ou ateliers complémentaires afin de finaliser un projet, ou de renforcer des compétences ciblées.

### **Liaison GS/CP**

Une réunion avec les enseignants de l'école primaire a permis de mettre en place les actions à mener qui sont au nombre de trois :

- les 3 classes de CP proposent une « Crêpe partie » pour accueillir les GS.
- un repas en commun sera pris au self de l'école primaire avec les CP de M Ingremeau et de Mme Albert.
- Une visite de l'école et des échanges auront lieu dans la semaine du 8 juin. Les modalités sont à définir. A priori, une réunion de présentation aura lieu dans la foulée ce jour là avec Mme Lecerf.

### **Le budget**

L'ARPE remet à l'équipe un chèque de 1920 euros. Nous remercions chaleureusement les parents pour leur investissement lors des actions menées.

Merci aussi à la mairie pour qui nous permet de réaliser des projets d'envergure.

6942, 50 euros ont été alloués pour les fournitures, et 3320 euros pour l'aide aux projets.

Il reste par ailleurs sur la coopérative scolaire 4482, 84 euros. La situation est celle de la consommation habituelle de chaque année.

### **La sécurité**

A ce jour nous avons fait 2 exercices PPMS et 1 exercice incendie. Tout s'est bien passé avec bien entendu toujours les réserves émises lors de l'exercice PPMS intrusion.

Un troisième exercice est programmé, sans que nous en soyons informés cette fois.

### **Les travaux :**

Nous nous réjouissons d'avoir dans la cour un préau tout neuf, très bel ouvrage de surcroît (Coût : 77 500 euros sans les frais du maître d'œuvre). Toutefois, Mme Scheur a très rapidement signalé deux poteaux très rapprochés entre lesquels un jeune enfant peut se coincer une partie du corps, la tête en particulier. Les normes imposent un espace réglementaire de 9 cm entre deux poteaux dans une école, norme qui n'est pas respectée dans ce cas précis. La mairie a d'ores et déjà contacté le maître d'œuvre.

Par ailleurs, plus de plaques translucides auraient été judicieux car le préau assombrit les classes.

### **Questions diverses :**

Pas de questions diverses.

Le prochain conseil d'école aura lieu le mardi 6 juin 2017 à 18h30.